



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nréf. SGal/CH

Paris, le 9 octobre 2020

Monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur Général de l'enseignement scolaire
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : Enseignement de spécialité EPS

Monsieur le Directeur Général,

Nous nous félicitons de l'annonce réalisée, lors de la conférence de presse du lundi 5 octobre par le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports et la Ministre déléguée aux Sports, de la création d'un enseignement de spécialité EPS au Bac général et technologique.

En effet depuis deux ans, le SNEP FSU n'a cessé de demander la mise en place d'un tel dispositif dans les lycées, l'EPS étant à ce jour la seule discipline ne participant pas aux enseignements de spécialité.

Nous prenons l'annonce faite de nos Ministres comme une ouverture sérieuse.

Cependant, nous nous inquiétons fortement du calendrier pour une mise en œuvre de cette décision. En effet la carte des spécialités sera publiée, sans doute comme l'an dernier en janvier/février, ce qui nous oblige à mettre en place très rapidement le comité de pilotage annoncé.

Une concertation rapide est donc nécessaire. Nous attirons votre attention sur un aspect du problème par rapport aux pratiques actuelles en vigueur au ministère : le SNEP FSU est porteur, en tant que représentant de la profession, d'une expérience forte et de propositions sur ce sujet. Nous espérons pouvoir être entendus.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Directeur Général, de notre attachement au service public d'Éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général